

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020

Date de convocation : 1^{er} juillet 2020

Compte-rendu affiché le : 16 juillet 2020

Nombre de membres en exercice : 27

Absents excusés : Marie-Jo AUFRANT (pouvoir à Béatrice AUFRANC), Florence BERNILLON (pouvoir à Fabien JACQUET), Daniel CALLOT, Julie CLÉMENT (pouvoir à Elisabeth JACQUET), Gaëtane GAILLARD (pouvoir à Pierre-Louis DUCROUX), Michel JANDARD (pouvoir à Carlos CARNEIRO), Alain LOUIS (pouvoir à René THÉVENON), Jean-Marc MOLARD

Secrétaire de séance : Julie MARTEL

Le procès-verbal n° 2020/04 du 22 juin 2020 sera approuvé lors de la prochaine séance du conseil municipal.

1 – Elections sénatoriales : désignation des « grands électeurs »

La commune de Deux-Grosnes invitée à désigner **7 délégués titulaires** et **4 délégués suppléants** au sein de son conseil, a présenté la liste suivante.

Les délégués et leurs suppléants **sont élus sur une même liste**, au scrutin proportionnel à la plus forte moyenne. La liste doit impérativement être composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Liste : « ensemble pour Deux-Grosnes »

- | | |
|--------------------------|------------------------|
| 1. M. THÉVENON René | 8. Mme CLÉMENT Céline |
| 2. Mme LACHARME Béatrice | 9. M. MOLARD Jean-Marc |
| 3. M. LUCAS Pascal | 10. Mme FAVRE Éliane |
| 4. Mme AUFRANC Béatrice | 11. M. TERRIER Serge |
| 5. M. JAFFRE Thierry | |
| 6. Mme TRIBOULET Monique | |
| 7. M. DESCAILLOT Roger | |

Le vote s'est déroulé à bulletins secrets. Il a donné les résultats suivants :

| | |
|--|-----------|
| Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote | 0 |
| Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés) | 25 |
| Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau | 0 |
| Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau | 0 |
| Nombre de suffrages exprimés | 25 |

2 – CNAS : désignation d'un délégué élu

Par délibération n° 2019/010 du 18 janvier 2019, le conseil municipal de Deux-Grosnes a délibéré pour adhérer au Comité National d'Actions Sociales pour ses agents.

Le CNAS est un organisme qui a pour objet l'amélioration des conditions de vie des personnels de la fonction publique territoriale et de leurs familles, en proposant à ses bénéficiaires un très large éventail de prestations (aides, secours, prêts sociaux, vacances, loisirs, culture, chèques-réduction...

La commune verse chaque année une cotisation au CNAS qui est fixée en fonction du nombre d'agents présents au 1^{er} janvier de l'année. Pour 2020, le montant versé est de 207 € par agent

Chaque collectivité est invitée à désigner un élu pour la représenter au sein du Conseil d'Administration du CNAS.

Le conseil municipal désigne à l'unanimité Madame Loriane BALLEYDIER ;

3 – Rentrée scolaire 2020-2021 : tarifs garderies périscolaires et cantines

3.1- Tarifs garderies périscolaires

Une garderie est assurée pour l'ensemble des enfants scolarisés sur la commune de Deux-Grosnes le matin et le soir. Les horaires varient en fonction des garderies et peuvent s'étendre jusqu'à 17h30 ou 18h30.

Le CM, à l'unanimité des présents, sur proposition de la commission « Ecoles »

- **Fixe** pour l'ensemble des garderies, un tarif à **0.50 € la ½ heure**. Toute ½ heure entamée est facturée.

3.2 - Tarifs cantines

- Pour Ouroux/Avenas : 1 seule cantine à Ouroux. Elle est gérée par une association de parents d'élèves qui fixe elle-même le tarif.

- Pour l'école de Monsols, la cantine est assurée par le restaurant scolaire du collège de Monsols, dont le tarif est fixé par le Département du Rhône.

- Pour Saint-Christophe/Trades : 1 seule cantine à Saint-Christophe, gérée par la commune. Mais cantinière en arrêt maladie depuis plusieurs mois. Repas servis au restaurant de St Christophe

Le CM, à l'unanimité des présents, sur proposition de la commission « Ecoles »

- **décide d'augmenter uniquement le tarif du repas pour Saint-Christophe/Trades, afin de tendre à une harmonisation des tarifs sur l'ensemble de Deux-Grosnes.**

| Ecoles | Tarifs 2019-2020 | Tarifs 2020-2021 |
|----------------------|------------------|------------------|
| Monsols | 4.57 € | 4.57 € |
| Ouroux- Avenas | 4.00 € | 4.00 € |
| St Christophe-Trades | 3.77 € | 3.85 € |

4 – Questions diverses

Prochain conseil municipal : **lundi 20 juillet 2020 à 20 heures**

La séance est levée 21 heures 17.

Le Maire,


René THÉVENON

